

Le Service des Postes SABRE ET GOUPILLON

La *Patrie*, l'autre jour, prenait la liberté grande de critiquer l'administration des postes qui sous prétexte de combler le déficit causé par l'Imperial penny-postage, malmène les employés et néglige le service. Mais il paraît que M. Mulock est comme M. Tarte, il n'aime pas qu'on critique sa conduite et la *Patrie* s'est bientôt rétractée.

Ceci n'empêche pas qu'il est vrai que les Canadiens, les employés des postes comme les contribuables, sont maltraités pour permettre à M. Mulock de satisfaire ses caprices d'impérialiste, et que cette politique fait un tort considérable au parti libéral.

Le dernier Congrès ouvrier de la Puissance, composé en grande majorité de libéraux, a adopté la résolution suivante :

"Attendu que les facteurs et les autres employés des postes du Canada se sont fréquemment adressés aux divers Conseils des Métiers et du Travail du pays pour se plaindre de ce que les conditions qu'on leur imposait n'étaient pas convenables pour des employés du gouvernement ; atteudu que les dits Conseils des Métiers et du Travail, après enquête, ont trouvé que ces employés avaient de justes griefs, en ce sens qu'ils sont mal payés, n'ont pas d'heures arrêtées de travail ni de systèmes fixe de promotion ; qu'il soit résolu que nous demandions au Gouvernement Fédéral d'établir un salaire minimum de \$2 par jour pour huit heures de travail et d'établir des règlements pourvoyant à la promotion des facteurs comme récompense du service fidèle."

Ainsi, il ne s'agit pas, comme le prétend la *Patrie*, d'un coup monté par quelques meneurs à Montréal ; mais d'une protestation générale et motivée.

Ce n'est pas en l'ignorant qu'on consolidera le parti au pouvoir.

CIVIS.

Vivante et tangible, je viens de la contempler dans toute sa réalité, la fameuse alliance du Sabre et du Goupillon.

Dans une ville de garnison normande, la chose m'est apparue suggestive et documentaire. Un jeune soldat de mes amis, que j'allais voir, me parlant de ses camarades, m'apprit qu'il se trouvait, comptant à sa compagnie, un futur curé enrôlé en vertu de cette loi que d'aucuns ont qualifiée, en son temps, de scélérate.

J'interrogeai le fusilier de la première division sur la façon dont se comportait ce lévite durant les exercices et à la chambrière et je m'informai aussi des rapports que ses compagnons de port d'armes entretenaient avec lui. La réponse est de nature à rassurer complètement les âmes sensibles qui se sont émuves et parfois indignées à la pensée de voir les oints du Seigneur arrachés à la douceur des autels et jetés dans la brutalité des camps.

Au moment où fut votée la loi, on poussa des cris d'orfraie dans les milieux religieux. Du fond des sacristies obscures, un concert de gémissements monta vers le Tout-Puissant. Des malédictions se mêlaient aux plaintes. On invoquait la droite terrible de Sabaoth irrité contre ces recruteurs impies qui ne respectaient point les priviléges des clercs. On s'écriait que les temps de Dioclétien étaient revenus. Peut-être quelque pieuse voix, sur le calme des hautes voûtes gothiques, murmurait-elle qu'une semblable abomination méritait châtiment, et plus d'une angélique colombe dut souhaiter, en égrenant un chapelet d'anathème contre la République athée, qu'il survint de nouveau, armé à la moderne, ce roi goth qui, d'un furieux coup de pointe, cloua au cœur de l'empereur Valens l'insâme édit appelant sous les aigles, à l'approche des barbares, tout le peuple des monastères et des thébaïdes du quatrième siècle.

Il faut en prendre son parti. Bien que la persécution soit essentiellement pratique et que les séminaristes incorporés dussent paraître plus intéressants en justifiant du martyre, on doit